

122^e B

On voit Sept Cent quatre vingt deux le
 lundi vingt cinq des novembre apres la publi-
 cation des bans du futur mariage entre pierre
 morand maître charon agé de trente et un
 ans fils de pierre et d'anne l'ainé de
 cette paroisse d'une part et françoise allais
 fileuse agée des vingt et un ans fille puinée
 de sieur guilleaume allais en son vivant maître
 munier et d'elizabeth duxal de la paroisse de
 toquesville en l'ame ou demeure la dite elizabeth
 duxal femme, de droit de la paroisse de triqua-
 tot par ouïlle alors domicile de nicolas allais
 maître munier son tuteur et de fait de cette
 paroisse d'autre part, faitte aux prônes de nos-
 messes paroissiales par trois dimanches la fêtes sçavoir
 les vingt, vingt sept octobre dernier et le premier du
 present tant en l'église que par ailleurs en
 l'église de triquetot par ouïlle et par trois dimanches
 consécutifs en l'église de toquesville en l'ame, sçavoir
 le vingt sept octobre dernier et trois du present
 sans qu'il soit trouvé aucun empêchement ou opposition
 comme il nous a paru par les certificats des Rues

Morand

ceux qui ne soit trouvé aucun empêchement ou opposition
 comme il nous a paru par les certificats des Sieurs
 Le franc curé de Tocqueville & de l'ancien vicaire de
 Criquequet. Tous deux en date du dix Sept du present
 mois de novembre & vu le consentement de ladite
 Deladitte Marie Elizabeth Doual Mere desdits mariés
 devant notaires a Criqueville le Samedi Vingt
 trois de novembre Present de l'année Mil Sept Cent quatre
 Vingt deux & le Souffigné pasteur vicair de Criqueville a reçu
 après les fiançailles, célébrées hier en cette Eglise deux
 Mutual consentement du mariage & deux ci donné
 La bénédiction nuptiale avec les ceremonies
 Prescrites par la Sainte Eglise en presence & du
 consentement dudit Pierre Morand & dergue de
 la paroisse du bocasse pere de l'epoux du present
 aussi de Nicolas Allot, Maître & Menuisier actuellement
 de la paroisse de Saint Viquier de hericourt &
 devant de l'ille dudit Criquequet & l'ancien vicair
 ainsi de l'epouse a l'unique son tuteur & porteur

Du consentement de ladite Marie Elisabeth sa mère
 Souffigne en présence de du consentement aussi
 d'Antoine Duvall Laboureur de la paroisse de
 Valliquetville grand ayeul de deyrour pere de ladite
 Marie Elisabeth Duvall, d'Arrien guenard Laboureur de
 cette paroisse oncle par alliance de deyrour ayant pour
 la femme de son pere, de Jean Pierre Malatire Cabanier de la
 paroisse de Saint Julien de Rouen beau frere de deyrour
 de Francois Nicolas Auger tisserand de la paroisse de Notre
 Dame du Tot beau frere de deyrour, d'Antoine Bigot
 Charpentier de la paroisse du Boccares aussi beau
 frere de deyrour, de Joseph Lemaire Charon de la paroisse
 de Motteville Et ami tous temoins qui ont signé avec
 les époux Et nous Anne Journeux vingt approuvé
 leur renvoi de sous Pierre Moreau
 Anne Françoise Leais Pierre Moreau

A. D. Guizot

Antoine Bigot

Joseph Lemaire

Jean Pierre Malatire

Francois Nicolas Auger

Guignery Vicair